

Politique Environnementale de MPS

30 juin 2011

m^ps



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

MPS s'engage à limiter ses rejets de composés organiques volatiles dans l'air et à tout mettre en œuvre pour prévenir tout risque de pollution environnementale



STOP AUX GASPILLAGES

MPS s'engage à une utilisation rationnelle et consciente de ses ressources, en privilégiant des ressources renouvelables et en minimisant les déchets à tous les niveaux de l'entreprise



INVESTISSEMENTS ET SOUS-TRAITANCE RESPONSABLES

MPS s'engage à intégrer dans son processus d'achat et dans son choix de sous-traitants, l'analyse de critères environnementaux et à tenir compte de ces mêmes critères lors de l'achat de nouvelles machines ou lors de la mise en place de nouveaux procédés de fabrication



EFFICACITE ENERGETIQUE

MPS s'engage à mieux connaître sa consommation énergétique par secteur d'activité afin de pouvoir proposer des axes d'amélioration pertinents



RESPECT DE LA REGLEMENTATION

MPS s'engage à mettre en place une veille réglementaire qui lui permette d'assurer l'application de la réglementation environnementale en vigueur, et à maintenir un contact étroit avec les autorités cantonales de l'environnement



AMELIORATION CONTINUE

MPS s'engage à vérifier régulièrement sa performance environnementale, à fixer de nouveaux objectifs en fonction de cette performance lors des revues de direction et à sensibiliser son personnel sur ces enjeux environnementaux

La direction s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs environnementaux

